Envoyé en préfecture le 20/12/2022
Reçu en préfecture le 20/12/2022
Publié le 20 DEC. 2022
ID : 081-218101400-20221214-1707_DL_1201222-DE

LAVAUR

MAIRIE de LAVAUR

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE

Nombre de conseillers
En exercice : 33
Présents :
Procurations :
Votants :
N° 120/2022

DÉPARTEMENT DU TARN
ARRONDISSEMENT DE CASTRES
COMMUNE DE LAVAUR

OBJET : Dénomination d'une voie : impasse de Bernadis

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze décembre, à dix-huit heures trente, s'est réuni le conseil municipal de LAVAUR, légalement convoqué le huit décembre deux mille vingt-deux, dans la salle du conseil de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Bernard CARAYON, le Maire.

Étaient présents :
MM. CARAYON, LAMOTTE, Mme IMBERT, M. VIDAL, Mmes GUIDEZ, MARIGNOL, M. LARUE, Mme BALAT, Adjoints, MM. BONHOMME, RENAULT, Mme RÉMY, MM. VANTAUX, GAMBIER, Mmes ESPARBIÉ, DOURTHE, MM. DELORD, BÉLINGAND, Mmes DECOUX-POINDRELLE, BONNIFACY, MM. NAVELLOU, DAVID, Mme ALBOUY POMPONNE, M. THÉNARD (arrivé en cours de séance), Mme LE NY.

Avaient donné pouvoir :
M. LABORDE à M. GAMBIER ; Mme LESPINARD à Mme BONNIFACY ; M. POMARÈDE à M. LAMOTTE ; Mme GUIRAUD à M. CARAYON ; Mme TAILHADES à Mme MARIGNOL ; Mme LEY à M. DELORD ; Mme MOUGIN à Mme ALBOUY POMPONNE ; Mme FAURE à M. THÉNARD (arrivé en cours de séance)

Était excusé :
M. Bernard FÈVRE

Mme IMBERT est nommée secrétaire de séance.

Un permis d'aménager, pour la réalisation de 7 lots à bâtir, a été délivré le 04 novembre 2022, à la SCI DES COQUILLOUS, représentée par Monsieur Jean-Michel FABRIES, sur les parcelles référencées au cadastre section AB n° 58, 59, 60 sise avenue Yves Cassé à Lavaur (cf. plan de situation).

Il convient d'en dénommer la voie interne, cette dernière ayant vocation à être intégrée au domaine public communal.

Il est proposé à l'assemblée de dénommer cette voie « Impasse de Bernadis », du fait de sa proximité avec le quartier du même nom.

.../...

Envoyé en préfecture le 20/12/2022
Reçu en préfecture le 20/12/2022
Publié le 20 DEC. 2022
ID : 081-218101400-20221214-1707_DL_1201222-DE

Le conseil municipal, entendu l'exposé du conseiller municipal, membre de la commission d'urbanisme, après en avoir délibéré, par un vote à l'unanimité ;

DECIDE de procéder à la dénomination de la voie interne du lotissement « Impasse de Bernadis », accordé à la SCI DES COQUILLOUS, représentée par Monsieur Jean-Michel FABRIES ;

AUTORISE l'achat de la plaque et des numéros de rue ;

PRECISE que la dépense afférente sera inscrite au budget, sur le programme « signalisation ».

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,

MAIRIE DE LAVAUR (81)

Bernard CARAYON

Le secrétaire de séance,

Marie-Christine IMBERT

Envoyé en préfecture le 20/12/2022
Reçu en préfecture le 20/12/2022
Publié le 20 DEC. 2022
ID : 081-218101400-20221214-1707_DL_1201222-DE

PLAN DE MASS
LOTISSEMENT SIS
" IMPASSE DE BERNADIS "

2° Un plan coté dans les trois dimensions faisant apparaître la composition d'ensemble du projet et les plantations à conserver ou à créer

Envoyé en préfecture le 20/12/2022
Reçu en préfecture le 20/12/2022
Publié le
ID : 081-218101400-20221214-1707_DL_1201222-DE